

DOSSIER Open Data

Open data : une vague de fond

Né au début des années 2000 dans le domaine de l'information scientifique, le mouvement open data a gagné la sphère politique avec l'arrivée d'Obama à la tête des États-Unis en 2009. Depuis, c'est une véritable lame de fond qui balaye États et collectivités du monde entier.

De la Nouvelle-Zélande au Kenya en passant par Bordeaux, Rennes ou la Saône-et-Loire... tout le monde se met à l'open data. Mais de quoi parle-t-on exactement ?

L'open data est aux données ce que l'open source est aux logiciels : un principe d'ouverture, de libre utilisation et réutilisation, sans licence contraignante, sans paiement de redevance, qui peut aboutir à une coproduction élargie, au service d'une innovation ouverte.

Une idée au service de l'innovation

Mais, là où les logiciels sont essentiellement produits par des entreprises privées, valorisant leur savoir-faire (gravé dans le marbre des droits d'auteurs et des brevets) par le biais de licences payantes, les données visées par l'initiative open data sont essentiellement produites par des autorités publiques, même si quelques producteurs privés se sentent désormais concernés (un sujet que nous développerons le mois prochain). Aujourd'hui, personne ne songe à exiger qu'Auchan ou Total publient le détail de leurs chiffres d'affaires, par contre, le plan du métro parisien est l'objet d'un vif débat. Alors que le mouvement open source s'est attaché à proposer une alternative aux logiciels dits *commerciaux* en proposant de nouveaux développements, l'open data consiste plus à *libérer* des données existantes qu'à en créer de nouvelles de toutes pièces. Même OpenStreetMap (OSM), projet qui consiste à créer une base de données à l'échelle de la rue à partir de relevés effectués par des contributeurs volontaires, qui pouvait être considéré comme une exception, a évolué pour intégrer des lots de données libérées par leurs producteurs.

À SUIVRE

Open data : chapitre I

Nous poursuivons notre enquête sur l'open data le mois prochain avec des articles sur les concours, les risques liés à la multiplication des plateformes, l'open data vu par les entreprises et quelques présentations d'applications.

L'idée d'innovation ouverte sous-tend toute la philosophie de l'open data, même si elle peut parfois sembler lointaine, certains discours faisant de la diffusion sans restriction un objectif en soit. Car le but de cette ouverture est de permettre l'émergence de nouvelles idées, de nouveaux services, de nouveaux produits et... de nouveaux modes de gouvernance. Ainsi, l'open data, qui a démarré au début des années 2000 autour de la question de la diffusion des résultats de recherche, est-il devenu aujourd'hui un sujet politique, au service d'une forme renouvelée de démocratie, ainsi que l'a énoncé Barak Obama lors de son arrivée à la présidence des États-Unis en 2009.

Les discours sur l'open data naviguent désormais entre plusieurs domaines d'argumentation : l'innovation au service des citoyens par la création de nouveaux services que les autorités publiques sont incapables d'imaginer et de produire seules ; la création de valeur et le soutien à l'économie du numérique, en *offrant* du carburant à des entreprises qui, en retour, participent à la valorisation des territoires par leur implantation locale (avec un impact économique global estimé à 140 milliards € par Richard Swetenham de la Commission européenne lors de l'Open data garage de juillet dernier à Marseille et à 27 milliards € pour la seule Europe) ; la transparence citoyenne, en permettant à tout un chacun de comprendre, juger et critiquer l'action publique, rendue visible par le biais de ses données (budget par exemple).

Ces trois grands arguments se retrouvent dans le discours d'Arnaud Montebourg, président du conseil général de Saône-et-Loire lors du lancement du site www.opendata71.fr le 30 septembre dernier (*visible sur Daily Motion*). Pour Séverin Naudet, interrogé lors du World e.gov Forum le 12 octobre dernier, directeur de la mission Etalab, « l'open data est une révolution dans le

fonctionnement de l'administration et dans son rapport aux citoyens et à l'entreprise ». Aux yeux de Rachel Sterne, en charge de l'open data à la Ville de New York, c'est toute la conception de la ville qui doit évoluer : « La ville ne doit pas vous dire quoi faire, mais elle doit créer une forme qui permet à la conversation d'avoir lieu » (conférence Strata 2011). Pour cela, la municipalité intègre l'open data dans un dispositif plus général visant à rapprocher le citoyen du gouvernement, dont l'évacuation d'août dernier en prévision du cyclone Irène est un bon exemple. Les cartes municipales d'évacuation ont été relayées par de nombreux sites, forums, réseaux sociaux, allégeant d'autant la charge du site officiel et permettant une grande variété de visualisations (notamment dans différentes langues) qui ont permis un bon déroulement des opérations. Les remontées des internautes ont également permis d'influer sur les interventions de la mairie.

Enfin, pour Arnaud Montebourg, fin politique, « la sixième république commencera par l'open data ».



Le fruit d'une évolution entamée depuis longtemps

L'open data ne s'est pas créé sur un terrain vierge. L'élargissement de la diffusion des données publiques est un mouvement progressif qui plonge ses racines dans de multiples dispositifs légaux. Du Freedom of Information Act américain dont la première version date de 1966, à la directive européenne sur la réutilisation des données publiques de 2003 en passant par la convention d'Aarhus de 1998 ou la directive INSPIRE... progressivement, les documents, puis les informations et enfin, les données (souvent appelées données brutes) sont de plus en plus largement diffusées, et le seront encore plus demain. En France, l'INSEE apparaît comme un bon exemple de cette ouverture progressive.



L'open data n'est pas réservé aux pays les plus riches de la planète. Ainsi le Kenya a ouvert son site en juillet 2011 avec plus de 160 jeux de données dont le recensement complet de la population. Les données brutes peuvent également être visualisées sous forme de graphiques et de cartes grâce à une plateforme ESRI. <http://opendata.go.ke>

Le mouvement est particulièrement observable dans le domaine de l'information géographique. Certaines collectivités ont fait le choix d'une diffusion gratuite et élargie d'une partie de leurs données il y a déjà plusieurs années comme Brest Métropole Océane. La mise en place des infrastructures de données géographiques (IDG) a permis non seulement des achats mutualisés, mais également des diffusions de données à l'ensemble de la sphère publique, un mouvement qui a même entraîné l'IGN dans son sillage en 2010.

Mais l'open data, en tant que mouvement clairement identifié, permet de franchir un pas de plus, et c'est un pas de géant ! Tout d'abord, il offre un cadre politique et philosophique, qui, comme on l'a vu, va bien au-delà de la seule diffusion élargie. Ensuite, il permet concrètement de dépasser l'idée d'une diffusion payante vers la sphère privée, dans laquelle s'enlisent bien des démarches pour un retour financier somme toute maigre en regard des difficultés et énervements engendrés. L'open data propose un changement de paradigme en matière de valeur de la donnée, que les politiques commencent à percevoir et semblent prêts à s'approprier. C'est sans doute le prix à payer pour sauver une certaine forme de démocratie, dans une période de défiance vis-à-vis des gouvernements. Certains y voient cependant la poursuite d'un lent mouvement de désengagement des autorités publiques, qui, finalement, offrent leur patrimoine informationnel au privé, seul capable de le valoriser.

Un mouvement qui s'emballe

Depuis 2009, le mouvement s'est accéléré. Le site américain www.data.gov a été lancé quelques mois seulement après l'investiture du nouveau président. Dès 2010, le gouvernement britannique s'est engagé dans la même voie sous l'impulsion de Tim Berners-Lee et a lancé

<http://data.gov.uk>. Depuis, de nombreux pays se sont engagés officiellement dans la voie et ont ouvert des sites.

Citons-en simplement quelques-uns comme la Nouvelle-Zélande (<http://www.data.govt.nz>), le Kenya (<http://opendata.go.ke>) et le Maroc (<http://data.gov.ma>).

David Eaves a recensé pas moins de 50 catalogues de données gouvernementales lors de son discours d'ouverture de l'Open Data Camp (<http://opengovernmentdata.org/camp2011/>) qui s'est tenu à Varsovie fin octobre (<http://owni.fr>).

La France s'est officiellement dotée d'une stratégie nationale en créant, le 21 février 2011, Etalab, une mission placée sous l'autorité du Premier Ministre chargée de l'ouverture des données publiques et du développement de la plateforme française open data, dirigée par Séverin Naudet, ex-conseiller Internet de François Fillon, ancien producteur de musique et vice-président de Daily Motion. Le site contenant les premiers lots de données issus des services de l'État doit ouvrir en décembre de cette année. L'Europe s'est par ailleurs emparée du dossier et a ouvert un site <http://publicdata.eu>, qui n'est encore qu'un projet de recherche visant à proposer un métacatalogue des données publiques en Europe. La Commission a également organisé un concours, l'open data challenge (<http://opendatachallenge.org>) au printemps dernier, qui a permis de récompenser une quinzaine d'applications venues de toute l'Europe. Elle planche enfin sur une nouvelle version de la directive sur la réutilisation des données publiques (PSI) qui prendra certainement en compte l'actualité de l'open data.

Le poids des collectivités locales

Même si l'impulsion étatique est importante, les villes, les municipalités et leurs regroupements, gros producteurs de données (notamment géographiques) sont en première ligne sur le front de l'open data.

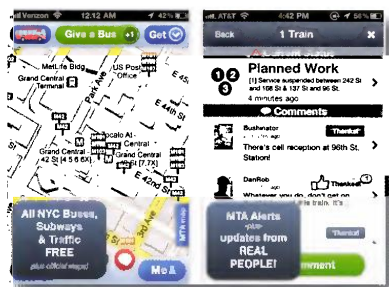
New York fut l'une des pionnières (<http://nycopendata.socrata.com>), bien connue pour son concours d'applications (New York City BigApps, actuellement en cours pour la troisième année : <http://2011.nycbigapps.com>).

Aujourd'hui, la plupart des grandes villes américaines disposent d'un site de diffusion et de téléchargement de leurs données ouvertes. Citons en outre d'autres villes emblématiques comme Montréal (<http://montrealouvert.net>),





►► Berlin (<http://daten.berlin.de>) ou Barcelone (<http://w20.bcn.cat/opendata>). Une carte recensant les principales initiatives dans le monde a récemment été mise à jour par la fondation Open Knowledge (<http://opengovernmentdata.org>).

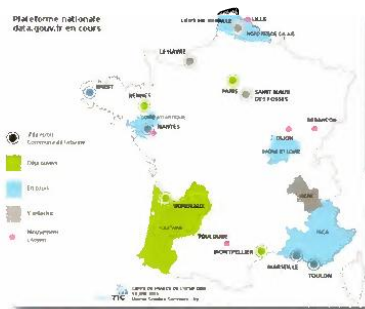


Roadify, lauréat de New York City BigApps en 2010 propose un service mobile d'information en temps réel sur les transports en commun, les places de parkings disponibles...

En France, Brest fut la première, mais sans utiliser la bannière open data au départ. C'est du coup Rennes Métropole qui fait office de précurseur : annoncé dès février 2010, son site (www.data.rennes-metropole.fr) fut ouvert en juillet, mais lancé officiellement en septembre. Depuis, Paris (<http://opendata.paris.fr> a été ouvert en janvier 2011), Montpellier (<http://opendata.montpelliernumerique.fr>, ouvert en avril 2011), la communauté urbaine de Bordeaux (<http://data.lacub.fr>, ouvert en juin 2011), et, tout récemment, le grand Toulouse qui a officiellement lancé son site le 21 octobre dernier (<http://data.grandtoulouse.fr>) ont mis en ligne plusieurs dizaines de lots de données. D'autres villes ont annoncé leur intention de publier rapidement des données comme Le Havre, La Rochelle ou Nantes (qui doit ouvrir courant novembre). Mais les villes ne sont plus les seules à s'engager. Désormais, les conseils généraux se lancent dans l'aventure, comme la Saône-et-Loire (www.opendata71.fr), la Loire-Atlantique (qui devrait ouvrir en mars 2012) ou l'Isère. Certaines régions ont également fait des annonces, comme PACA. Notons également l'expérimentation menée par le conseil général de Gironde et le conseil régional d'Aquitaine qui ont ouvert un site conjoint en juillet dernier (www.data locale.fr). Certains délégataires de service public, notamment dans le domaine du transport, ont également été parmi les premiers à publier des données, entre autres sur le trafic en temps réel sur leur réseau, la position des bus, l'état des bornes de vélos en libre-service, les

horaires et plans de réseaux, comme Keolis à Rennes ou Tisséo à Toulouse.

Notre inventaire n'a rien d'exhaustif et il doit déjà être périmé le temps que vous lisiez cet article, compte tenu du rythme des annonces. Il montre néanmoins que la dynamique est puissante et semble bien lancée. ■



Carte non exhaustive de l'open data en France publiée sur le site de LiberTIC qui suit l'actualité du secteur depuis plusieurs années (<http://libertic.wordpress.com>)